

Informations de base	
<b>2022/2078(INI)</b>	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Boussole stratégique et capacités de défense spatiales de l'Union	
<b>Subject</b>	
3.50.03 Politique spatiale européenne	
6.10.02 Politique de sécurité et de défense commune (PSDC); UEO, OTAN	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	DANJEAN Arnaud (EPP)	30/06/2022
		Rapporteur(e) fictif/fictive YONCHEVA Elena (S&D) GRUDLER Christophe (Renew) ALAMETSÄ Alviina (Greens /EFA) VONDRA Alexandr (ECR) MADISON Jaak (ID) DALY Clare (The Left)	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
07/07/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/10/2023	Vote en commission		
08/11/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0334/2023	Résumé
21/11/2023	Débat en plénière		
23/11/2023	Décision du Parlement	T9-0435/2023	Résumé
23/11/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2022/2078(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/09471

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE734.332	09/06/2023	
Amendements déposés en commission		PE751.579	06/07/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0334/2023	08/11/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0435/2023	23/11/2023	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2024)414	21/08/2024		

## Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

### Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
GRUDLER Christophe	Rapporteur(e) fictif/fictive	AFET	09/11/2023	Ariane Space
GRUDLER Christophe	Rapporteur(e) fictif/fictive	AFET	10/10/2023	ARIANEGROUP HOLDING
GRUDLER Christophe	Rapporteur(e) fictif/fictive	AFET	04/07/2023	GSOA
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	31/05/2023	OHB
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	31/05/2023	Airbus
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	31/05/2023	SatCen
GRUDLER Christophe	Rapporteur(e) fictif/fictive	AFET	30/05/2023	THALES
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	23/05/2023	Avio S.p.A.
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	25/04/2023	Commandant de l'Espace
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	25/04/2023	Ministère des Armées

DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	25/04/2023	SGDSN
GRUDLER Christophe	Rapporteur(e) fictif/fictive	AFET	12/04/2023	ASD-Eurospace
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	30/03/2023	Commission européenne - DG Defis
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	29/03/2023	Représentation permanente de la FR
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	29/03/2023	SEAE
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	21/03/2023	ASD-Eurospace
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	24/01/2023	International Committee of the Red Cross
DANJEAN Arnaud	Rapporteur(e)	AFET	21/05/2022	ARIANEGROUP HOLDING

## Boussole stratégique et capacités de défense spatiales de l'Union

2022/2078(INI) - 23/11/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 500 voix pour, 43 contre et 18 abstentions, une résolution Boussole stratégique et capacités de défense spatiales de l'Union.

Le Parlement a salué les constats et le haut niveau d'ambition des recommandations proposées par la stratégie spatiale de l'Union en matière de sécurité et de défense, qui répond à une attente forte des acteurs européens du domaine spatial.

La feuille de route sur le changement climatique et la défense reconnaît le changement climatique comme un «multiplicateur de menaces qui affecte fondamentalement notre sécurité à long terme» et définit des mesures concrètes pour faire face au lien de plus en plus important entre climat et sécurité.

Les députés ont souligné qu'il importe de **surveiller de près le changement climatique** et de rendre compte de ses effets en mettant à profit les capacités spatiales de l'Union en raison de ses conséquences cruciales pour la sécurité de l'Union, de ses effets sur les migrations et les conflits dans les régions voisines ainsi que de ses implications pour la sécurité alimentaire, la production d'énergie et le commerce international.

La résolution se concentre sur cinq domaines prioritaires :

### ***Protection et résilience des systèmes et services spatiaux***

Constatant l'augmentation des **risques liés aux débris spatiaux**, ainsi que des menaces dans l'espace et sur les systèmes spatiaux, les députés considèrent qu'il est nécessaire de renforcer la résilience de l'infrastructure spatiale européenne, des systèmes de la chaîne d'approvisionnement et des services.

Les députés ont souligné la nécessité d'établir un cadre réglementaire efficace pour les nouvelles entreprises spatiales basées dans l'UE, en mettant l'accent sur les mesures de protection et la sécurité de l'information. La Commission est encouragée à inclure les questions d'enregistrement, de responsabilité et de normes environnementales dans la nouvelle législation spatiale.

La résolution a appelé au renforcement des moyens normatifs internationaux et capacitaires internationaux en matière de gestion du trafic spatial et à l'établissement de seuils de réaction communs pour les actes survenant dans l'espace, dans le but de mieux protéger les infrastructures en orbite appartenant à l'UE, aux États membres et aux entreprises privées.

Soulignant que l'UE ne doit pas se reposer sur les systèmes de surveillance spatiale de tiers, l'UE et ses États membres sont invités à renforcer leurs efforts dans le domaine de la surveillance de l'espace et du suivi des objets afin de réduire les risques de collision.

### ***Réponse aux menaces***

Les députés ont souligné que l'UE et ses États membres doivent renforcer leurs capacités et leur gouvernance pour **déetecter, catégoriser, attribuer et traiter les menaces le plus rapidement possible**. La connaissance du domaine spatial est essentielle pour détecter, suivre et attribuer une menace et permettre aux États membres de prendre les décisions appropriées en cas d'attaque spatiale.

La résolution demande que des réponses plus significatives sur les **mécanismes de solidarité** soient prises au niveau de l'UE. Les députés ont salué, à cet égard, l'engagement de développer une boîte à outils spécifique, complémentaire de la cyber diplomatie et des boîtes à outils hybrides, qui aiderait à faire face aux différentes menaces dans le domaine spatial.

L'UE et ses États membres devraient adopter des politiques sur les essais anti-satellites, en particulier dans le but d'interdire les essais destructifs.

### ***Compétitivité et investissement***

L'UE est invitée à se doter d'une **véritable politique industrielle** et à s'appuyer sur une industrie compétitive. La résolution précise que le soutien de l'UE pour permettre aux États membres de développer leurs capacités doit bénéficier aux acteurs industriels européens, qu'il s'agisse de groupes établis de longue date ou de PME innovantes et de start-ups.

En outre, les députés ont souligné que, pour développer les capacités spatiales, les ressources allouées à l'espace dans le prochain cadre financier pluriannuel doivent être substantiellement augmentées, y compris pour soutenir les agences de l'UE telles que l'Agence européenne pour le programme spatial (EUSPA), le Centre satellitaire de l'UE (SatCen) et l'Agence européenne de défense.

#### **Gouvernance**

La résolution souligne que la résilience de l'UE et des États membres et leur réponse à d'éventuelles actions hostiles dans l'espace, en particulier les actes malveillants menaçant les biens spatiaux de l'UE tels que les essais d'armes antisatellites, doivent être étayées par une gouvernance claire, souple et réactive, ce qui permettrait de remédier aux lacunes découlant de la fragmentation actuelle des compétences dans l'approche de l'UE en matière d'espace et de défense et de renforcer la responsabilisation de tous les acteurs impliqués dans les différentes composantes du programme spatial de l'UE.

Les députés ont souligné que la gouvernance ne doit pas faire double emploi avec les moyens existants ou contourner les États membres dans des domaines tels que l'attribution des menaces, qui repose en grande partie sur les capacités nationales.

#### **Coopération**

L'UE est invitée à jouer un rôle plus actif en tant que facilitateur dans l'élaboration de **normes internationales** dans le domaine de l'espace. La résolution souligne la nécessité de développer, au niveau des Nations unies, un cadre efficace pour la coordination de la surveillance de l'espace et d'élaborer des normes et des principes pour l'élimination des débris spatiaux. En outre, l'UE et ses États membres devraient réaffirmer leurs engagements en matière de transparence et de mesures de confiance afin de promouvoir de nouvelles mesures de sécurité spatiale à la lumière des menaces actuelles. À cet égard, les députés ont noté la nécessité d'un cadre juridique international réglementant les activités des nouvelles entreprises spatiales.

Enfin, les députés soutiennent la poursuite d'un dialogue renforcé avec les États-Unis, mais appellent à une coopération plus approfondie et à l'établissement d'alliances avec un ensemble plus large de partenaires stratégiques de l'UE.

## **Boussole stratégique et capacités de défense spatiales de l'Union**

2022/2078(INI) - 08/11/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'initiative d'Arnaud DANJEAN (PPE, FR) sur la boussole stratégique et les capacités de défense spatiale de l'UE.

Pour rappel, l'UE a adopté, le 10 mars 2023, sa toute première stratégie spatiale de l'UE pour la sécurité et la défense. Cette stratégie, qui fait partie de la mise en œuvre de la boussole stratégique de l'UE qui identifie l'espace comme un domaine stratégique, offre un cadre ambitieux pour protéger les actifs spatiaux de l'UE, défendre ses intérêts, dissuader les activités hostiles dans l'espace et renforcer sa position stratégique et son autonomie.

L'invasion massive de l'Ukraine par la Russie a démontré le besoin essentiel et la valeur stratégique de l'imagerie géospatiale et de la connectivité sécurisée pour le ciblage, les manœuvres et la défense militaires, mais elle a également révélé les défis qui doivent être relevés par les initiatives de gouvernance internationale axées sur les questions spatiales et cybernétiques, étant donné les liens étroits qui existent entre les domaines spatial et cyberspatial.

Le rapport se concentre sur cinq domaines prioritaires :

#### **Protection et résilience des systèmes**

Constatant l'augmentation des **risques liés aux débris spatiaux**, ainsi que des menaces dans l'espace et sur les systèmes spatiaux, les députés considèrent qu'il est nécessaire de renforcer la résilience de l'infrastructure spatiale européenne, des systèmes de la chaîne d'approvisionnement et des services.

Les députés ont souligné la nécessité d'établir un cadre réglementaire efficace pour les nouvelles entreprises spatiales basées dans l'UE, en mettant l'accent sur les mesures de protection et la sécurité de l'information. La Commission est encouragée à inclure les questions d'enregistrement, de responsabilité et de normes environnementales dans la nouvelle législation spatiale.

Le rapport a appelé au renforcement des moyens réglementaires et capacitateurs internationaux en matière de gestion du trafic spatial (STM) et à l'établissement de seuils de réaction communs pour les actes survenant dans l'espace, dans le but de mieux protéger les infrastructures en orbite appartenant à l'UE, aux États membres et aux entreprises privées.

Soulignant que l'UE ne doit pas se reposer sur les systèmes de surveillance spatiale de tiers, l'UE et ses États membres sont invités à renforcer leurs efforts dans le domaine de la surveillance de l'espace et du suivi des objets afin de réduire les risques de collision.

#### **Réponse aux menaces**

Les députés ont souligné que l'UE et ses États membres doivent renforcer leurs capacités et leur gouvernance pour **déetecter, catégoriser, attribuer et traiter les menaces le plus rapidement possible**. La connaissance du domaine spatial est essentielle pour détecter, suivre et attribuer une menace et permettre aux États membres de prendre les décisions appropriées en cas d'attaque spatiale.

Le rapport demande que des réponses plus significatives sur les **mécanismes de solidarité** soient prises au niveau de l'UE. Les députés ont salué, à cet égard, l'engagement de développer une boîte à outils spécifique, complémentaire de la cyber diplomatie et des boîtes à outils hybrides, qui aiderait à faire face aux différentes menaces dans le domaine spatial.

L'UE et ses États membres devraient adopter des politiques sur les essais anti-satellites, en particulier dans le but d'interdire les essais destructifs.

#### Compétitivité et investissement

L'UE est invitée à se doter d'une **véritable politique industrielle** et à s'appuyer sur une industrie compétitive. Le rapport précise que le soutien de l'UE pour permettre aux États membres de développer leurs capacités doit bénéficier aux acteurs industriels européens, qu'il s'agisse de groupes établis de longue date ou de PME innovantes et de start-ups.

En outre, les députés ont souligné que, pour développer les capacités spatiales, les ressources allouées à l'espace dans le prochain cadre financier pluriannuel doivent être substantiellement augmentées, y compris pour soutenir les agences de l'UE telles que l'Agence européenne pour le programme spatial (EUSPA), le Centre satellitaire de l'UE (SatCen) et l'Agence européenne de défense.

#### Gouvernance

Le rapport souligne que la résilience de l'UE et des États membres et leur réponse à d'éventuelles actions hostiles dans l'espace, en particulier les actes malveillants menaçant les biens spatiaux de l'UE tels que les essais d'armes antisatellites, doivent être étayées par une gouvernance claire, souple et réactive, ce qui permettrait de remédier aux lacunes découlant de la fragmentation actuelle des compétences dans l'approche de l'UE en matière d'espace et de défense et de renforcer la responsabilisation de tous les acteurs impliqués dans les différentes composantes du programme spatial de l'UE.

Les députés ont souligné que la gouvernance ne doit pas faire double emploi avec les moyens existants ou contourner les États membres dans des domaines tels que l'attribution des menaces, qui repose en grande partie sur les capacités nationales.

#### Coopération

L'UE est invitée à jouer un rôle plus actif en tant que facilitateur dans l'élaboration de **normes internationales** dans le domaine de l'espace. Le rapport souligne la nécessité de développer, au niveau des Nations unies, un cadre efficace pour la coordination de la surveillance de l'espace et d'élaborer des normes et des principes pour l'élimination des débris spatiaux. En outre, l'UE et ses États membres devraient réaffirmer leurs engagements en matière de transparence et de mesures de confiance afin de promouvoir de nouvelles mesures de sécurité spatiale à la lumière des menaces actuelles. À cet égard, les membres ont noté la nécessité d'un cadre juridique international réglementant les activités des nouvelles entreprises spatiales.

Enfin, les députés soutiennent la poursuite d'un dialogue renforcé avec les États-Unis, mais appellent à une coopération plus approfondie et à l'établissement d'alliances avec un ensemble plus large de partenaires stratégiques de l'UE.

## Boussole stratégique et capacités de défense spatiales de l'Union

2022/2078(INI) - 07/11/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'initiative d'Arnaud DANJEAN (PPE, FR) sur la boussole stratégique et les capacités de défense spatiale de l'UE.

Pour rappel, l'UE a adopté, le 10 mars 2023, sa toute première stratégie spatiale de l'UE pour la sécurité et la défense. Cette stratégie, qui fait partie de la mise en œuvre de la boussole stratégique de l'UE qui identifie l'espace comme un domaine stratégique, offre un cadre ambitieux pour protéger les actifs spatiaux de l'UE, défendre ses intérêts, dissuader les activités hostiles dans l'espace et renforcer sa position stratégique et son autonomie.

L'invasion massive de l'Ukraine par la Russie a démontré le besoin essentiel et la valeur stratégique de l'imagerie géospatiale et de la connectivité sécurisée pour le ciblage, les manœuvres et la défense militaires, mais elle a également révélé les défis qui doivent être relevés par les initiatives de gouvernance internationale axées sur les questions spatiales et cybernétiques, étant donné les liens étroits qui existent entre les domaines spatial et cyberspatial.

Le rapport se concentre sur cinq domaines prioritaires :

#### **Protection et résilience des systèmes**

Constatant l'augmentation des **risques liés aux débris spatiaux**, ainsi que des menaces dans l'espace et sur les systèmes spatiaux, les députés considèrent qu'il est nécessaire de renforcer la résilience de l'infrastructure spatiale européenne, des systèmes de la chaîne d'approvisionnement et des services.

Les députés ont souligné la nécessité d'établir un cadre réglementaire efficace pour les nouvelles entreprises spatiales basées dans l'UE, en mettant l'accent sur les mesures de protection et la sécurité de l'information. La Commission est encouragée à inclure les questions d'enregistrement, de responsabilité et de normes environnementales dans la nouvelle législation spatiale.

Le rapport a appelé au renforcement des moyens réglementaires et capacitaires internationaux en matière de gestion du trafic spatial (STM) et à l'établissement de seuils de réaction communs pour les actes survenant dans l'espace, dans le but de mieux protéger les infrastructures en orbite appartenant à l'UE, aux États membres et aux entreprises privées.

Soulignant que l'UE ne doit pas se reposer sur les systèmes de surveillance spatiale de tiers, l'UE et ses États membres sont invités à renforcer leurs efforts dans le domaine de la surveillance de l'espace et du suivi des objets afin de réduire les risques de collision.

#### **Réponse aux menaces**

Les députés ont souligné que l'UE et ses États membres doivent renforcer leurs capacités et leur gouvernance pour **déetecter, catégoriser, attribuer et traiter les menaces le plus rapidement possible**. La connaissance du domaine spatial est essentielle pour détecter, suivre et attribuer une menace et permettre aux États membres de prendre les décisions appropriées en cas d'attaque spatiale.

Le rapport demande que des réponses plus significatives sur les **mécanismes de solidarité** soient prises au niveau de l'UE. Les députés ont salué, à cet égard, l'engagement de développer une boîte à outils spécifique, complémentaire de la cyber diplomatie et des boîtes à outils hybrides, qui aiderait à faire face aux différentes menaces dans le domaine spatial.

L'UE et ses États membres devraient adopter des politiques sur les essais anti-satellites, en particulier dans le but d'interdire les essais destructifs.

#### **Compétitivité et investissement**

L'UE est invitée à se doter d'une **véritable politique industrielle** et à s'appuyer sur une industrie compétitive. Le rapport précise que le soutien de l'UE pour permettre aux États membres de développer leurs capacités doit bénéficier aux acteurs industriels européens, qu'il s'agisse de groupes établis de longue date ou de PME innovantes et de start-ups.

En outre, les députés ont souligné que, pour développer les capacités spatiales, les ressources allouées à l'espace dans le prochain cadre financier pluriannuel doivent être substantiellement augmentées, y compris pour soutenir les agences de l'UE telles que l'Agence européenne pour le programme spatial (EUSPA), le Centre satellitaire de l'UE (SatCen) et l'Agence européenne de défense.

#### **Gouvernance**

Le rapport souligne que la résilience de l'UE et des États membres et leur réponse à d'éventuelles actions hostiles dans l'espace, en particulier les actes malveillants menaçant les biens spatiaux de l'UE tels que les essais d'armes antisatellites, doivent être étayées par une gouvernance claire, souple et réactive, ce qui permettrait de remédier aux lacunes découlant de la fragmentation actuelle des compétences dans l'approche de l'UE en matière d'espace et de défense et de renforcer la responsabilisation de tous les acteurs impliqués dans les différentes composantes du programme spatial de l'UE.

Les députés ont souligné que la gouvernance ne doit pas faire double emploi avec les moyens existants ou contourner les États membres dans des domaines tels que l'attribution des menaces, qui repose en grande partie sur les capacités nationales.

#### **Coopération**

L'UE est invitée à jouer un rôle plus actif en tant que facilitateur dans l'élaboration de **normes internationales** dans le domaine de l'espace. Le rapport souligne la nécessité de développer, au niveau des Nations unies, un cadre efficace pour la coordination de la surveillance de l'espace et d'élaborer des normes et des principes pour l'élimination des débris spatiaux. En outre, l'UE et ses États membres devraient réaffirmer leurs engagements en matière de transparence et de mesures de confiance afin de promouvoir de nouvelles mesures de sécurité spatiale à la lumière des menaces actuelles. À cet égard, les membres ont noté la nécessité d'un cadre juridique international réglementant les activités des nouvelles entreprises spatiales.

Enfin, les députés soutiennent la poursuite d'un dialogue renforcé avec les États-Unis, mais appellent à une coopération plus approfondie et à l'établissement d'alliances avec un ensemble plus large de partenaires stratégiques de l'UE.